



Bulletin Officiel

N°7385 Mercredi 18 juin 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PREPARATIFS DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER EN VUE DE L'EVALUATION MUTUELLE CONDUITE PAR LE GROUPE D'ACTION FINANCIERE POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD (MENAFATF)	3
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	5
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OPA OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-	7

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

POULINA GROUP HOLDING	12
-----------------------	----

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV ENTREPRISE	13
SICAV TRESOR	15
SICAV PLUS	17

LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV ENTREPRISE	19
SICAV TRESOR	20
SICAV PLUS	21

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	22
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 28/04/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES - STA

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPÉENNE - CARTE

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2025

- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

بلاغ هيئة السوق المالية

استعدادات هيئة السوق المالية لعملية التقييم المتبادل التي تشرف عليها مجموعة العمل المالي لمنطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا (MENAFATF)

في إطار الاستعدادات الجارية لعملية التقييم المتبادل التي ستخضع لها الجمهورية التونسية خلال الفترة الممتدة بين سنتي 2025 و2026، والتي تشرف عليها مجموعة العمل المالي لمنطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا (MENAFATF)، وتكريسا لدور هيئة السوق المالية في معاضدة المجهود الوطني في مجال مكافحة غسل الأموال وتمويل الإرهاب وانتشار التسلح، تعمل الهيئة على تعزيز جاهزية القطاع المالي الخاضع لرقابتها وفق ما تقتضيه المعايير الدولية المعتمدة في هذا المجال.

وفي هذا الإطار، قامت هيئة السوق المالية بتاريخ 05 جوان 2025 بتعميم استبيان على المؤسسات الخاضعة لإشرافها، بهدف تقييم مدى إدراك الفاعلين في السوق المالية للمخاطر المتعلقة بتمويل انتشار أسلحة الدمار الشامل، وذلك امتثالا للتوصيتين عدد 1 و7 من توصيات مجموعة العمل المالي.

كما أنه حرصا على احترام مقتضيات التقييم المتبادل، التي تضع معيار "الفعالية" في صلب عملية التقدير، تعلم الهيئة أنه سيتم، خلال شهر جويلية القادم، الشروع في إنجاز مهام تفقد مكتبية وميدانية لدى عدد من وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير، وذلك من قبل أعضاء هيكل التوقي من غسل الأموال وتمويل الإرهاب وانتشار التسلح التابع للهيئة. وتهدف هذه المهام الرقابية، التي ستتم وفق المنهج القائم على المخاطر (Risk-Based Approach)، إلى التثبت من مدى التزام المعنيين بالأحكام القانونية والترتيبية ذات العلاقة، ولا سيما فيما يتعلق بإجراءات العناية الواجبة تجاه الحرفاء، والتصريح بالعمليات المشبوهة، وتوفير المعلومات عند الطلب.

وإذ تؤكد هيئة السوق المالية على أنّ الرقابة الفعلية تمثل عنصرا أساسيا في تقييم مدى نجاعة المنظومة الوطنية، فإنها تدعو جميع المتدخلين الخاضعين لرقابتها إلى التعاون الكامل مع فرق المراقبة، وتذكّر بأهمية الالتزام بتطبيق التوصيات الدولية، بما يعزز من مكانة تونس في إطار عملية التقييم ويبرز مدى جدية الأطراف الوطنية في إرساء منظومة مالية شفافة وسليمة.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**Préparatifs du Conseil du Marché Financier en vue de l'évaluation mutuelle conduite par le Groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENAFATF)**

Dans le cadre des préparatifs en cours relatifs à l'évaluation mutuelle à laquelle sera soumise la République Tunisienne durant la période 2025–2026, sous la supervision du Groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENAFATF), et en concrétisation du rôle du Conseil du Marché Financier (CMF) dans l'appui aux efforts nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes, le CMF œuvre au renforcement de la préparation du secteur financier placé sous son contrôle, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine.

À cet effet, le CMF a procédé, en date du 05 juin 2025, à la diffusion d'un questionnaire à l'intention des institutions soumises à sa surveillance, en vue d'évaluer le niveau de perception, par les intervenants du marché financier, des risques liés au financement de la prolifération des armes de destruction massive, et ce en application des recommandations n°1 et n°7 du Groupe d'action financière.

Par ailleurs, et dans un souci de conformité avec les exigences de l'évaluation mutuelle, qui accorde une attention particulière au critère de « l'effectivité » dans la mise en œuvre du dispositif légal et réglementaire, le CMF informe qu'il sera procédé, au cours du mois de juillet prochain, à la réalisation de missions de contrôle sur pièces et sur place auprès de certains intermédiaires en bourse et sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers. Ces contrôles seront menés par les membres de la Structure de prévention du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes relevant du CMF, selon l'approche fondée sur les risques (Risk-Based Approach).

Ces missions visent à vérifier le respect, par les entités concernées, de leurs obligations légales et réglementaires, notamment en matière de mise en œuvre des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle, de déclaration des opérations suspectes et de mise à disposition des informations requises sur demande.

Le CMF réaffirme par ailleurs, que le contrôle effectif constitue un élément fondamental dans l'évaluation de l'effectivité du dispositif national, et invite l'ensemble des intervenants soumis à son contrôle à coopérer pleinement avec les équipes d'inspection, et rappelle l'importance d'un engagement rigoureux dans l'application des recommandations internationales, dans une démarche de transparence et d'intégrité, contribuant à améliorer la position de la Tunisie dans le cadre de cette importante mission d'évaluation mutuelle.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19/05/2025

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA- initiée par la société « KILANI Holding »

Par décision n° 17 du 19 mai 2025, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la société « KILANI Holding », visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société « KILANI Holding » est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

L'UNION CAPITAL en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au 1, Place Pasteur -1002 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société « KILANI Holding » détient **1 081 223** actions représentant **54,06%** du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société « KILANI Holding » vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA-, soit **918 777** actions représentant **45,94%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **24,400 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société « KILANI Holding » et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°12 du 24 avril 2025 :

- Autorisant la société à acquérir un bloc de titres lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA-. L'opération en question a été réalisée en date du 24 avril 2025 et a porté sur l'acquisition par la société « KILANI Holding » de **1 024 861** actions STA représentant **51,24%** du capital de ladite société
- Soumettant la société « KILANI Holding » à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA- qu'elle ne détient pas.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

1- Politique commerciale :

- Développement du réseau et de la marque Chery à travers notamment l'ouverture de nouveaux points de vente pour assurer une couverture nationale efficace.
- Elargir la gamme de véhicules Chery disponibles en Tunisie pour répondre aux besoins et aux attentes des consommateurs. Cela inclut l'introduction de nouveaux modèles (électriques, hybrides, pick-up...) et l'amélioration continue des offres et services existants pour maintenir la compétitivité de la marque.
- Eventuellement, développer l'activité d'assemblage en Tunisie, ce qui pourrait renforcer l'industrie automobile locale et créer des opportunités d'emploi.
- Le positionnement sur le marché de la marque Daewoo Trucks est encore en cours d'étude.

2- Politique Qualité :

- Mise en œuvre d'un plan de qualité rigoureux basé sur les meilleures pratiques de qualité pour renforcer la satisfaction des clients et la réputation de la marque.

3- Politique Financière :

- Optimiser les ressources financières de la STA pour soutenir ses projets de développement.
- Respecter les engagements pris au niveau du prospectus d'introduction en Bourse de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA ».

4- Intentions vis-à-vis du marché boursier :

- L'acquéreur n'a pas l'intention de procéder à une Offre Publique de Retrait. Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat obligatoire, la société KILANI Holding viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société STA, elle s'engage à rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché (minimum 10 % du capital) et ce, en vue de maintenir la cotation des titres de la société visée.
- L'acquéreur compte renforcer sa position au capital de la société. Le conseil d'administration de la STA réuni le 10 mai 2025 a décidé, conformément aux dispositions légales en vigueur et à l'article 18 des statuts, et suite à la démission de six administrateurs, de coopter six nouveaux administrateurs et de proposer la ratification de leur nomination à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 29 mai 2025 (Cf point XII -2-).

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **22 mai 2025 au 20 juin 2025 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leurs intermédiaires agréés administrateurs jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **20 juin 2025**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STA sera suspendue durant les séances de bourse du **20 mai 2025 et du 21 mai 2025, et reprendra à partir du 22 mai 2025**.

XII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Tunisienne d'Automobiles « STA »

- **Siège social :** Zone industrielle Borj Ghorbel, la nouvelle médina 2096, Ben Arous, Tunisie.

- **Téléphone :** 31 390 290 - **Fax :** 31 390 301

- **Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Date de constitution :** 15/05/2014.

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- Objet social (article 3 des statuts) :

La société a pour objet : concessionnaire de véhicules.

Toutes ces activités se font sur le territoire Tunisien et à l'étranger.

Et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- **Identifiant unique :** 1352869M

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :

Conseil d'Administration :

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Mandat
Mme. Sara Limam Masmoudi	Lui - même	Président	2023-2025*
M. Sami Ben Ayed	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Abdelkarim Boudabous	Lui - même	Membre	2023-2025*
Mme. Hager Elloumi	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Moneim Boussarsar	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Mondher Bouaziz	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Amenallah Ben Tmessek	Lui - même	Membre	2023-2025
M. Ammar Marzougui	Lui - même	Membre	2023-2025
M. Mohamed Marzougui	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Slaheddine Malouch	Lui - même	Membre	2022-2024**
M. Malek Ghenima	Lui - même	Membre	2022-2024**
M. Habib Ben Hadj Kouider	Lui - même	Membre	2022-2024**

* Faisant suite à l'acquisition du Bloc de Contrôle de 54,06% par la société Kilani Holding, le Conseil d'Administration s'est réuni le 10/05/2025 à l'effet de coopter de nouveaux administrateurs pour la durée restante du mandat de leurs prédécesseurs qui ont présenté leurs démissions à savoir : ATID Management (ex ATID Sica) représentée par Mr Hamdi Rzem Mr Nouri Chaabane, Mr Marwen Belkhouja, le Consortium des Immobilières Maghrébines représentée par Mr Hafedh Hachicha, Hôtel Palace représenté par Mr Wissem Missaoui et Mr Ridha Marzougui.

Il est à signaler que ledit Conseil d'Administration a prévu au niveau du projet de résolutions de la prochaine AGO, convoquée pour le 29/05/2025, la ratification de la nomination des nouveaux administrateurs susmentionnés.

** Les administrateurs indépendants et l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires ont été désignés par l'AGO du 02/06/2022.

Direction :

M. Moneim BOUSSARSAR : Directeur Général de la STA (Conseil d'Administration du 21/03/2023).

M. Marwen BELKHOJA : Directeur Général Adjoint de la STA (Conseil d'Administration du 21/03/2023).

Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CHAABANE Représenté par M. Mohamed AFFES	Rue de la République Bardo 2000-Tunis	2023 - 2025*
Cabinet 3A CONSULTING Représenté par M. Housseem KALLEL	Bureau 1-4 1 ^{ère} étage du bloc B centre espace Tunis Montplaisir Tunis 1073	2023 - 2025*

* Désignés par l'AGO du 21/03/2023

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 20 000 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 2 000 000 droits de vote

- **Nombre total des titres** : 2 000 000 actions

- **Structure du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 24 avril 2025 et celui du 28 avril 2025 par la société « KILANI Holding » :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
KILANI Holding	1 081 223	10 812 230	54,06%	1 081 223	54,06%
Ammar MARZOUGUI	150 000	1 500 000	7,50%	150 000	7,50%
Mohamed MARZOUGUI	150 000	1 500 000	7,50%	150 000	7,50%
Amenallah BEN TEMESSEK	78 341	783 410	3,92%	78 341	3,92%

Moneim BOUSSARSAR	38	380	0,00%	38	0,00%
Nouri CHAABANE	10	100	0,00%	10	0,00%
Autres actionnaires	540 388	5 403 880	27,02%	540 388	27,02%
Total	2 000 000	20 000 000	100%	2 000 000	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers individuels de la société STA arrêtés au 31 décembre 2024 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7356 mercredi 07/05/2025.

4-2 Indicateurs d'activité trimestriels de la société STA arrêtés au 31/03/2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7350 du lundi 28/04/2025.

AVIS DES SOCIETES (*)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POULINA GROUP HOLDING
Siège social : GP1, Km 12 – Ezzahra

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société **Poulina Group Holding (PGH)**, réunie le **11 juin 2025**, a approuvé la distribution d'un dividende de **quatre cent cinquante millimes (0,450 DT)** par action, au titre de l'exercice 2024.

Le détachement du coupon se fera le **vendredi 11 juillet 2025**.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES**SICAV ENTREPRISE**

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem- 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31.12.2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition des sommes distribuables de l'exercice clos le 31.12.2024, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2024	1 209 288.328
Régularisation du résultat d'exploitation	-297 587.960
Report à nouveau - Exercice 2024	22.385
Sommes distribuables - Exercice 2024	911 722.753
Dividendes	911 592.088
Report à nouveau - Exercice 2025	130.665

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2024 à 5.848 dinars par action et d'affecter le reliquat, soit 130.665 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de AMEN BANK et de TUNISIE VALEURS, à compter du 27 Mai 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions SICAV ENTREPRISE

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024, à 6 000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV TRESOR
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
Agrément du Ministre des Finances du 29 octobre 1996
Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31.12.2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition des sommes distribuables de l'exercice clos le 31.12.2024, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2024	11 349 716.258
Régularisation du résultat d'exploitation	-462 240.792
Report à nouveau - Exercice 2024	1 410.507
Sommes distribuables - Exercice 2024	10 888 885.973
Dividendes	10 888 216.170
Report à nouveau - Exercice 2025	669.802

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2024 à 6.810 dinars par action et d'affecter le reliquat, soit 669.802 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de la BIAT et de TUNISIE VALEURS, à compter du 27 Mai 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions SICAV TRESOR.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024, à 6 000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV PLUS
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 2 avril 1993
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31.12.2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

SICAV PLUS étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31.12.2024, comme suit :

	<i>En dinars</i>
<i>Résultat d'exploitation - Exercice 2024</i>	<i>202 278.420</i>
<i>Régularisation du résultat d'exploitation</i>	<i>834 354.504</i>
<i>Sommes capitalisées – Exercice 2024</i>	<i>1 036 632.504</i>

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024, à 6 000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**SICAV ENTREPRISE**

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Administrateurs	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Walid SAIBI Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Conseiller auprès du président du conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - SICAV TRESOR - TUNISIE SICAV - SICAV OPPORTUNITY - SICAV PROSPERITY
M.Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - TUNISIE SICAV - SICAV OPPORTUNITY - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV PROSPERITY - SICAV TRESOR - TAYSIR MICROFINANCE
M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - SICAV TRESOR - SICAV OPPORTUNITY - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV PLUS

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital variable
Agrément du ministre des Finances du 29 octobre 1996
Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Elyes WALHA Président Directeur Général de la SICAV	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV OPPORTUNITY - SICAV ENTREPRISE - SICAV PLUS
M. Walid SAIBI	Conseiller auprès du Président du Conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - SICAV ENTREPRISE - SICAV OPPORTUNITY - SICAV PROSPERITY - TUNISIE SICAV
M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - TUNISIE SICAV - TAYSSIR MICROFINANCE - SICAV OPPRTUNITY - SICAV PROSPERITY - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV ENTREPRISE
M. Zied ABDALLAH	Responsable du pôle marchés au sein de la BIAT	

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**SICAV PLUS**

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du ministère des finances du 2 Avril 1993

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Administrateurs	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
<p>M. Sabeur ELLOUMI</p> <p>Président du Conseil d'Administration</p>	<p>Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS</p>	<p>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - TUNISIE SICAV
<p>M. Abdelhalim MESTIRI</p>	<p>Directeur Général de TUNISIE VALEURS</p>	<p>Membre du Conseil d'Administration de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV</p>
<p>M. Elyes WALHA</p>	<p>Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT</p>	<p>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV OPPORTUNITY - SICAV ENTREPRISE - SICAV TRESOR

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	127,308	127,328
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	178,258	178,287
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	146,825	146,849
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	160,204	160,232
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	151,888	151,910
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	157,869	157,898
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	144,578	144,598
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	59,099	59,108
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	43,635	43,643
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	148,225	148,251
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	129,954	129,977
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	129,500	129,523
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	111,665	111,686
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	103,787	103,806
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	104,731	104,750
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>						
16	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,761	22,764
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	158,127	158,150
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	151,320	151,335
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,418	14,419
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	219,649	219,688
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	123,416	123,435
22	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	128,773	128,796
23	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,980	17,983
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	114,464	114,487
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	109,658	109,677
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</i>						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,423	2,426
<i>SICAV MIXTES</i>						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	80,478	80,382
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	166,359	166,269
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	124,949	124,653
30	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	135,255	135,275
<i>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</i>						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	177,689	177,349
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	657,431	656,667
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	149,641	149,370
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	206,680	207,384
35	FCP VALEURS AL KAOUIHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	125,857	125,617
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	173,913	173,637
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	202,348	201,851
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	184,902	184,464
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	32,270	32,197
40	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	111,796	111,862
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,279	1,277
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,348	1,345
43	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	100,808	100,716
<i>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</i>						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 829,336	2 828,615
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	302,617	300,881
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,887	3,871
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,377	3,370
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	55,080	54,672
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,546	1,541
50	FCP HAYETT PLENIITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,475	1,454
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,529	1,497
52	FCP PERSONNEL UB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	19,832	19,620
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	15,378	15,234
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	20,569	20,407
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 178,966	6 174,617
<i>SICAV ACTIONS</i>						
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	122,568	122,189
<i>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</i>						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,671	1,652

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	112,035	112,052
59 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	99,224	99,241
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	105,815	105,833
61 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	103,727	103,741
62 SICAV AXIS TRÉS ORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	109,942	109,958
63 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	105,053	105,072
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	101,785	101,801
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	106,629	106,646
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	106,158	106,176
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	104,559	104,572
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	104,439	104,457
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	103,011	103,031
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	107,737	107,751
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	102,995	103,012
72 AL HIFADHS SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,321	105,327
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	107,392	107,407
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	102,472	102,489
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	113,651	113,669
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	105,424	105,441
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	109,647	109,664
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	105,213	105,228
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 034,328	1 034,493
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 446,920	10 448,822
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	103,632	103,651
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	107,606	107,663
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	104,708	104,775
84 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	100,120	100,171
SICAV MIXTES							
85 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	72,068	71,919
86 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	134,533	133,794
87 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,724	17,719
88 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	355,350	354,696
89 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 637,313	2 626,689
90 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	67,633	67,701
91 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,137	54,172
92 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	113,696	113,698
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
93 FCP IRADEIT 50	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	11,259	11,261
94 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	19,626	19,603
95 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	20,643	20,561
96 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	17,695	17,631
97 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	102,224	102,257
98 FCP AL IMIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	89,754	90,160
99 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	95,245	95,650
100 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	117,835	117,815
101 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	114,206	114,028
102 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	13,736	13,711
103 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	113,327	113,335
104 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	93,026	92,773
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
105 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	111,435	109,257
106 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	132,782	132,608
107 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	180,512	179,552
108 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	170,396	169,248
109 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	229,039	228,541
110 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	208,522	208,245
111 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	203,560	202,962
112 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	33,194	32,965
113 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	11 991,744	11 914,734
114 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	115,471	113,033
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	5 994,629	5 975,268
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,313	12,252
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	183,985	184,134
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	13 608,775	13 505,500
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	11 890,015	11 760,363
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	10 951,004	10 912,379
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	11 841,229	11 766,926
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 083,980	11 033,731
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,377	12,272
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	121,549	120,754
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	107,570	106,808
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	126,745	127,107
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 214,221	1 213,188

* OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Immobilière et Touristique -SIT-» et la « Société Régionale de Transport de Kairouan » ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP SALAMETT PLUS et l'ouverture au public du FCP BNA CEA et des fonds de capital investissement « FCPR MAXULA EQUITY FUND », « FCPR STRATEGY FUND », « FCPR IKLAA » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue HédiNouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguaia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83 Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
32	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
33	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIII	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA»

Siège social : ZI Borj Ghorbel Ben Arous

A la suite de la réunion de son Assemblée générale ordinaire en date du 29 mai 2025, la société STA publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La liste des membres du conseil d'administration

1. Les résolutions adoptées

1ère résolution :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du conseil d'administration sur la gestion 2024, des états financiers clos au 31 décembre 2024 et des rapports du commissaire aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers ainsi que le rapport général des commissaires aux comptes.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

2ème résolution :

L'assemblée générale ordinaire prend acte et approuve les conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales tels que présentés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

3ème résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2024.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

4ème résolution :

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 ainsi que les résultats reportés comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2024	:	5 823 031 dinars
Résultats reportés	:	1 944 689 dinars
Total =	:	7 767 720

dinars

• Répartition

Réserve légale	:	388 386 dinars
Dividendes à distribuer	:	4 080 000 dinars
Résultats reportés	:	3 299 334 dinars

En conséquence, les dividendes à distribuer aux actionnaires sont fixés à 2,040 dinars par action et seront mis en paiement le 25 juin 2025.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

5ème résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'octroyer le montant de 337 740 dinars brut aux membres du conseil d'administration au titre de jeton de présence pour le compte de l'exercice 2024.

Ce montant sera réparti sur la base du nombre de présence de chaque membre dans les réunions du conseil durant l'exercice 2024.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

6ème résolution :

L'assemblée générale ordinaire approuve l'octroi d'un montant brut de 17 500 dinars aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2024.

Ce montant est constaté dans le compte des charges à payer,

Ce montant sera réparti sur la base du nombre de présence de chaque membre dans les réunions du comité.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

7ème résolution :

L'assemblée générale ordinaire a pris note des déclarations des membres du conseil d'administration au sujet des autres responsabilités qu'ils assument au sens des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

8ème résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide de reporter la décision statuant sur l'opportunité d'uniformiser le mandat de tous les administrateurs de la société STA.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

9ème résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de six administrateurs à savoir : i) Monsieur Nouri CHAABANE, ii) La société CONSORTIUM DES IMMOBILIERES MAGHREBINES, iii) Monsieur Marouene BELKHOUSA, iv) la société HOTEL PALACE et (v) la société ATID MANAGEMENT (Ex ATID SICAF), (VI) Monsieur Ridha MARZOUGUI.

En application des dispositions de l'article 195 du CSC qui soumet, la cooptation de nouveaux membres du conseil d'administration effectuée par le conseil entre deux assemblées, à la ratification de la présente assemblée générale ordinaire.

En conséquence, l'assemblée générale ratifie sans réserve les nominations des nouveaux membres suivants du conseil d'administration suite à leur nomination par le conseil d'administration en remplacement des administrateurs démissionnaires :

- Madame Sara Limam Masmoudi,
- Monsieur Sami Ben Ayed,
- Monsieur Abdelkarim Boudabous,
- Madame Hager Elloumi,
- Monsieur Mondher Bouaziz,
- Monsieur Mohamed Marzougui

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

10ème résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide la désignation de deux membres indépendants au conseil d'administration de la société pour les années 2025-2026-2027 :

- Madame Raoudha Bejaoui
- Monsieur Abdessattar Sahli

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

11ème résolution :

Suite à l'assemblée élective tenue le 02 Mai 2025 désignant Monsieur Malek GHENIMA représentant des actionnaires minoritaires comme membre du conseil d'administration,

L'assemblée générale ordinaire décide la ratification de cette désignation et proclame Monsieur Malek GHENIMA comme membre du conseil d'administration représentant des actionnaires minoritaires pour les années 2025-2026-2027.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

12ème résolution :

Suite aux résolutions précédentes, la composition du conseil d'administration est désormais comme suit :

ADMINISTRATEURS	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice :
1. Mme Sara Limam Masmoudi	2025
2. M. Sami Ben Ayed	2025
3. M. Abdelkarim Boudabous	2025
4. Mme Hager Elloumi	2025
5. M. Moneim Boussarsar	2025
6. M. Mondher Bouaziz	2025
7. M. Amenallah Ben Tmessek	2025
8. M. Ammar Marzougui	2025
9. M. Mohamed Marzougui	2025
10. M. Malek GHENIMA (rep. des actionnaires minoritaires)	2027
11. Mme Raoudha Bejaoui (indépendant)	2027
12. M. Abdessattar Sahli (indépendant)	2027

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

13ème résolution :

L'assemblée donne pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, pour l'accomplissement des formalités légales.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat comptable

Actifs	Note	31/12/2024	31/12/2023
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		368 848	202 615
Moins : amortissements -Immobilisations incorporelles		(197 179)	(194 279)
	IV.1	171 670	8 336
Immobilisations corporelles		21 346 517	21 149 306
Moins : amortissements -Immobilisations corporelles		(5 396 835)	(4 689 095)
	IV.2	15 949 681	16 460 211
Autres Immobilisations financières		4 131	4 131
Moins : provisions		-	-
	IV.3	4 131	4 131
Total des actifs immobilisés		<u>16 125 482</u>	<u>16 472 677</u>
Autres actifs non courants	IV.4	68 630	163 046
Total des actifs non courants		<u>16 194 112</u>	<u>16 635 723</u>
Actifs courants			
Stocks		73 799 649	40 403 328
Moins : Provisions - Stocks		(176 276)	(174 578)
	IV.5	73 623 374	40 228 750
Clients et comptes rattachés		2 940 279	6 030 225
Moins : Provisions - Clients		(65 460)	(44 477)
	IV.6	2 874 819	5 985 748
Autres actifs courants		5 999 743	2 822 760
Moins : provisions Autres actifs courants		(41 434)	(41 434)
	IV.7	5 958 310	2 781 326
Placement à c.terme et autres actifs financiers		411 308	-
Moins : provisions		-	-
		411 308	-
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	7 965 319	3 504 276
Total des actifs courants		<u>90 833 129</u>	<u>52 500 099</u>
Total des actifs		107 027 241	69 135 823

Capitaux propres et passifs	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Reserve légale		1 567 242	1 178 856
Primes d'émission		2 109 000	2 109 000
Primes de fusion		8 595	8 595
Résultats reportés		3 299 335	1 944 689
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.9	<u>26 984 171</u>	<u>25 241 140</u>
Résultat de la période		-	-
<u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u>		<u>26 984 171</u>	<u>25 241 140</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.10	-	-
Provisions	IV.11	101 660	101 660
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>101 660</u>	<u>101 660</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	62 053 838	15 221 208
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	IV.13	183 071	160 300
Autres passifs courants	IV.14	5 192 553	3 481 564
Autres passifs financiers	IV.15	12 511 948	24 929 950
Concours bancaires		-	-
<u>Total des passifs courants</u>		<u>79 941 410</u>	<u>43 793 022</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>80 043 070</u>	<u>43 894 683</u>
Total des capitaux propres et passifs		107 027 241	69 135 823

3. L'état d'évolution des capitaux propres.

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime de fusion	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2021 Après affectation	20 000 000	581 422	8 595	2 109 000	1 426 790	-	24 125 807
Résultat au 31/12/2022						6 369 579	6 369 579
Affectation et imputations (AGO N°01/2023 21/03/2023)		389 818			5 979 760	(6 369 579)	-
Distribution des Dividendes (AGO N°01/2023 21/03/2023)					(4 600 000)		(4 600 000)
Soldes au 31/12/2022 Après affectation	20 000 000	971 240	8 595	2 109 000	2 806 551	-	25 895 386
Résultat au 31/12/2023						1 345 754	1 345 754
Affectation et imputations (AGO N°01/2024 27/06/2024)		207 615			1 138 139	(1 345 754)	-
Distribution des Dividendes (AGO N°01/2024 27/06/2024)					(2 000 000)		(2 000 000)
Soldes au 31/12/2023 Après affectation	20 000 000	1 178 856	8 595	2 109 000	1 944 689	-	25 241 140
Résultat au 31/12/2024						5 823 031	5 823 031
Affectation et imputations (AGO N°01/2025 29/05/2025)		388 386			5 434 645	(5 823 031)	-
Distribution des Dividendes (AGO N°01/2025 29/05/2025)					(4 080 000)		(4 080 000)
Soldes au 31/12/2024 Après affectation	20 000 000	1 567 242	8 595	2 109 000	3 299 334	-	26 984 171

4. La liste des membres du conseil d'administration

Membre	REPRESENTE PAR	Activité principale	Mandats d'administrateurs	Échéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les EF de l'exercice :
Sara Limam Masmoudi	ELLE-MÊME	Directeur Général Groupe Kilani	Laboratoires TERIAK	2025
			ADWYA	
Sami Ben Ayed	LUI-MÊME	Directeur Général Pôle Distribution & Retail Groupe Kilani	Laboratoires TERIAK	2025
			Ikel	
			Agriterra	
Abdelkarim Boudabous	LUI-MÊME	Directeur Financier Groupe Kilani	Cipharm	2025
Hager Elloumi	ELLE-MÊME	Directeur Transactions M&A Groupe Kilani	-	2025
Mondher Bouaziz	LUI-MÊME	Directeur Audit Interne Groupe Kilani	-	2025
Moneim Boussarsar	LUI-MÊME	Directeur Général	C.M.E	2025
			Sté International des Sciences, Arts et Technologiques	
			Sté International pour les Sciences de l'Entreprise	
Amen allah Ben Tmesseck	LUI-MÊME	Homme d'Affaires	Sté International des Sciences, Arts et Technologiques	2025
			Sté International pour les Sciences de l'Entreprise	
			STE IMMOBILIERE A.M.F	
Ammar Marzouki	LUI-MÊME	Directeur Général	-	2025
Mohamed Marzouki	LUI-MÊME	Directeur Général	-	2025
Malek Ghenima	LUI-MÊME	Enseignant Universitaire	-	2027
Raoudha Bejaoui	ELLE-MÊME	Enseignante Universitaire	STB	2027
Abdessattar Sahli	LUI-MÊME	Retraité- Ex Directeur à la direction générale des impôts	-	2027

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Chérif BEN ZINA (Cabinet CMC) et M Walid BEN AYED (Consulting & Financial Firm).

Bilan consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Situation arrêtée au 31/12/2024					
AC1-Actifs incorporels					
AC11- Investissements de recherche et développem		307 648	-307 648	0	0
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		2 003 992	-1 722 763	281 228	389 027
AC13- Fonds commercial		163 128	0	163 128	289 874
AC14- Acomptes versés		0	0	0	0
	11,1	2 474 768	-2 030 411	444 357	678 901
Ecart d'acquisition négatif		0	0	0	0
Ecart d'acquisition Positif		12 605 890	-2 311 080	10 294 810	10 925 104
Total Ecart d'acquisition		12 605 890	-2 311 080	10 294 810	10 925 104
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines		39 804 871	-13 148 905	26 655 967	26 294 588
AC22-Autres installations, outillage et mobilier		91 758 174	-31 451 497	60 306 677	60 976 353
AC23- Dépôts et cautionnements		496 182	0	496 182	1 404 896
	11,2	132 059 227	-44 600 402	87 458 826	88 675 837
AC3-Placements					
Participations Mises en équivalence					
		249 262 642	0	249 262 642	233 788 857
AC31-Terrains et constructions	11.3.1				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation		28 612 621	-8 621 397	19 991 223	18 639 978
AC312-Terrains et constructions hors exploitati		7 377 261	-2 037 817	5 339 445	5 376 627
AC32-Placements dans les entreprises liées et partit		0	0	0	0
AC321- Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
AC322- Bons et obligations émis par les entrep		0	0	0	2 100 000
AC323- Placements dans les entreprises avec t		1 325 257	-42 005	1 283 252	595 543
AC324- Bons et obligations émis par des		0	0	0	0
AC33-Autres placements financiers	11.3.2	0	0	0	0
AC331- Actions, autres titres à revenu variable e		96 071 073	-11 644 689	84 426 385	64 655 289
AC332- Obligations et autres titres à revenus fix		251 798 904	0	251 798 904	185 711 694
AC333- Prêts hypothécaires		0	0	0	0
AC334- Autres prêts		3 467 418	0	3 467 418	3 012 572
AC335- Dépôts auprès des établissements		72 200 000	0	72 200 000	74 750 000
AC336- Autres		1 255 764	0	1 255 764	1 295 651
AC34-Créances pour espèces déposées auprès de		1 451 236	0	1 451 236	1 248 653
	11,3	463 559 534	-22 345 908	441 213 627	357 386 006
Stocks des sociétés Filiales					
		49 332 549	-2 051 518	47 281 031	93 594 248
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de		0	0	0	0
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
		0	0	0	0
AC510-Provision pour primes non acquises		12 448 537	0	12 448 537	13 965 855
AC520-Provision d'assurance vie		0	0	0	0
AC530-Provision pour sinistres vie		377 327	0	377 327	513 824
AC531-Provision pour sinistres non vie		43 035 780	0	43 035 780	93 732 603
AC540-Provision pour PB et ristournes (vie)		0	0	0	0
AC541-Provision pour PB et ristournes (non vie)		0	0	0	0
AC550-Provision d'égalisation et d'équilibrage		0	0	0	0
AC560- Autre Provision Technique vie		0	0	0	0
AC561- Autre Provision Technique non vie		0	0	0	0
AC570- provisions techniques des contrats en u		0	0	0	0
		55 861 645	0	55 861 645	108 212 281
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises		9 499 087	0	9 499 087	7 827 009
AC612-Autres créances nées d'opération d'assu		40 448 145	-14 158 835	26 289 310	24 193 857
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'ent		7 762 076	0	7 762 076	5 088 267
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance		7 255 122	0	7 255 122	7 778 384
AC63-Autres créances		0	0	0	0
AC631-Personnel		140 818	0	140 818	110 002
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, coll		19 380 055	0	19 380 055	26 255 665
AC633-Débiteurs divers		59 491 092	-15 598 561	43 892 531	45 265 432
AC64-Créances sur ressources spéciales		0	0	0	0
		143 976 395	-29 757 396	114 218 999	116 518 616
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		16 371 568	0	16 371 568	19 105 633
AC72-Charges reportées		0	0	0	0
AC721-frais d'acquisition reportés		4 268 144	0	4 268 144	3 285 172
AC722-Autres charges à répartir		3 390 725	-3 210 860	179 865	463 791
AC73-Comptes de régularisation Actif		0	0	0	0
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus		16 535 170	0	16 535 170	11 189 373
AC732-Estimations de réassurance - acceptati		0	0	0	0
AC733-Autres comptes de régularisation		2 851 935	0	2 851 935	13 703
AC74-Ecart de conversion		0	0	0	0
AC75-Autres		0	0	0	0
		43 417 543	-3 210 860	40 206 683	34 057 673
Total de l'actif		1 152 550 193	-106 307 574	1 046 242 619	1 043 837 523

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2024		Note	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres				
CP1- Capitaux propres		12.1.1	25 000 000	25 000 000
CP2- Réserves et primes liées au capital			0	0
CP3- Résultats reportés			0	0
CP4- Autres capitaux propres			0	0
CP5- Résultat reporté			0	0
CP1'- Actions d'autocontrôle			-2 641 987	-2 641 987
CP2'- Réserves consolidées		12.1.2	197 953 061	172 464 849
DES				
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			220 311 074	194 822 862
CP6- Résultat Consolidé de l'exercice		12.1.3	44 049 965	35 614 603
CP6'- Part du groupe dans les résultats consolidés			0	0
Total capitaux propres avant affectation			264 361 039	230 437 465
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés		12.1.4	1 680 745	1 856 140
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		12.1.4	9 103 808	13 255 858
Total des intérêts minoritaires			10 784 553	15 111 998
PA1-Autres passifs financiers				
PA11- Emprunts Obligataires			0	
PA12- TCN émis par l'entreprise			0	
PA13- Emprunts		12.2.1	25 017 641	44 198 273
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers			19 792 600	0
			44 810 241	44 198 273
PA2-Provisions pour autres risques et charges				
PA21-Provisions pour pension et obligations similaires				
PA22-Provisions pour impôts				
PA23-Autres provisions			8 496 998	6 640 024
			8 496 998	6 640 024
PA3-Provisions techniques brutes				
PA310- Provisions pour primes non acquises			36 211 538	35 535 293
PA320- Provisions assurances vie			327 857 592	282 998 286
PA330- Provision pour sinistres (vie)			20 092 237	18 668 427
PA331- Provision pour sinistres (non vie)			137 112 421	182 793 126
PA340- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)			22 231 409	16 349 967
PA341- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)			5 265 166	2 439 108
PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage			2 911 045	3 036 100
PA360- Autres provisions techniques (vie)			0	0
PA361- Autres provisions techniques (non vie)			2 780 594	2 807 688
			554 462 001	544 627 994
PA4-Provisions techniques des contrats en unités de compte				
			0	0
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs				
			16 535 360	16 899 194
PA6-Autres dettes				
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe		12.2.3	21 839 622	20 895 234
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance			33 091 960	30 500 699
PA621-Parts des réassureurs dans les créances indemnisées			0	0
PA622-Autres Dettes			0	0
PA63-Autres dettes			0	0
PA631-Dépôts et cautionnements reçus		12.2.4	181 686	181 686
PA632-Personnel		12.2.5	2 556 374	2 081 900
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		12.2.6	11 786 186	6 506 676
PA634-Créditeurs divers		12.2.7	70 220 273	119 117 191
PA64-Ressources spéciales				
			139 676 101	179 283 385
PA7-Autres passifs				
PA71-Comptes de régularisation Passif				
PA710-Report de commissions reçus des réassureurs			1 657 331	1 111 787
PA711-Estimation de réassurance rétrocession			0	0
PA712-Autres comptes de régularisation Passif		12.2.8	5 458 995	5 527 403
PA72-Ecart de conversion			0	0
			7 116 326	6 639 191
Total du passif			771 097 027	798 288 060
Total des capitaux propres et du passif			1 046 242 619	1 043 837 523

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie Consolidé
arrêté au 31/12/2024
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2024	Opérations brutes au 31/12/2024	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2024	Opérations nettes au 31/12/2024	Opérations nettes au 31/12/2023
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	173 446 416	- 61 131 879	112 314 536	100 956 755
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	- 676 245	- 1 517 317	- 2 193 562	- 1 267 484
	172 770 171	- 62 649 197	110 120 975	99 689 272
PRNV3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	10 199 982	-	10 199 982	8 628 009
	10 199 982	-	10 199 982	8 628 009
PRNV2- Autres produits techniques				
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	- 113 102 840	38 363 635	- 74 739 205	- 72 605 508
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	45 680 704	- 50 696 823	- 5 016 118	- 2 854 019
	- 67 422 136	- 12 333 187	- 79 755 324	- 75 459 526
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	27 094	-	27 094	- 400 075
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	- 5 072 062	-	- 5 072 062	- 4 617 308
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	- 13 922 301	-	- 13 922 301	- 11 162 166
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	958 535	-	958 535	437 448
CHNV 43- Frais d'administration	- 14 058 596	-	- 14 058 596	- 13 183 666
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	-	6 648 269	6 648 269	5 072 098
	- 27 022 362	6 648 269	- 20 374 093	- 18 836 286
CHNV5- Autres charges techniques	- 4 308 230	-	- 4 308 230	- 728 865
CHNV6- Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	190 993	-	190 993	- 462 328
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	79 363 449	- 68 334 116	11 029 334	7 812 894

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2024
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2024	Opérations brutes au 31/12/2024	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2024	Opérations nettes au 31/12/2024	Opérations nettes au 31/12/2023
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	92 326 571	-1 601 402	90 725 169	90 124 046
	92 326 571	-1 601 402	90 725 169	90 124 046
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	25 021 953	0	25 021 953	21 306 487
PRV 22- Produits des autres placements	113 073	0	113 073	128 247
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	7 679 151	0	7 679 151	4 989 208
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	1 305 225	0	1 305 225	1 638 061
	34 119 402,04	0	34 119 402	28 062 003
PRV3- Plus values non réalisées sur placements	0	0	0	0
PRV4- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-35 445 988	915 125	-34 530 863	-31 421 749
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-1 423 810	-136 497	-1 560 307	525 688
	-36 869 798	778 628	-36 091 170	-30 896 061
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-44 859 306	0	-44 859 306	-40 713 231
CHV 22- Autres provisions techniques	-65 938	0	-65 938	-8 004
CHV 23- Provision sur contrats en unité de compte	0	0	0	0
	-44 925 243	0	-44 925 243	-40 721 235
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-5 881 442	0	-5 881 442	-4 256 960
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-8 587 572	0	-8 587 572	-14 258 430
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	0	0	0	0
CHV 43- Frais d'administration	-9 165 602	0	-9 165 602	-6 417 559
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs				
	-17 753 173	0	-17 753 173	-20 675 990
CHV5- Autres charges techniques	-60 468	0	-60 468	-93 582
CHV9- Charges de placement	0	0	0	0
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'inté	-688 099	0	-688 099	-281 103
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-7 559 745	0	-7 559 745	-7 938 056
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-366 755	-9 989	-376 745	-1 140 832
	-8 614 599	-9 989	-8 624 588	-9 359 990
CHV10- Moins values non réalisées sur placements	618 725	0	618 725	614 062
CHNT2- Produits de placement alloués, transférés à l'état de résultat	-5 099 233	0	-5 099 233	-5 483 822
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la	7 860 741	-832 763	7 027 978	7 312 472

Etat de résultat consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2024
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	11 029 334	7 812 894
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	7 027 978	7 312 472
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)		
PRNT11- Revenus des placements	7 093 823	6 333 011
PRNT12- Produits des autres placements	0	0
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements	0	0
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	532 144	2 090 715
PRNT15- Produits Financiers nets des filiales	0	0
	7 625 967	8 423 725
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de	5 099 233	5 483 822
CHNT1- Charges des placements		
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-7 412 324	-1 642 535
CHNT12- Correction de valeur sur placements	-42 005	0
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-4 157	-1 727
CHNT14- Charges Financières nettes des filiales	-4 142 580	-6 412 580
	-11 601 066	-8 056 841
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-10 199 982	-8 628 009
PRNT2- Autres produits non techniques		
PRNT20 - Autres produits non techniques	81 836	81 843
PRNT21 - Revenus des filiales	177 703 882	141 500 645
PRNT22 - Autres Produits des filiales	995 493	1 725 621
CHNT3- Autres charges non techniques	0	0
CHNT30 - Autres charges non techniques	-1 706 946	-2 153 784
CHNT31- Achat Marchandise / Approvis consom filliales	-95 140 697	-79 681 439
CHNT32- Autres Charge des Filiales	-41 931 104	-35 591 066
Résultat provenant des activités ordinaires	48 983 927	38 229 884
CHNT4- Impôts sur le résultat:	-8 891 179	-4 858 060
CHNT4'- Impôts sur le résultat (CARTE)		
CHNT4"- Impôts sur le résultat (CARTE VIE)		
CHNT4"'- Impôts sur le résultat des filiales		
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	40 092 749	33 371 823
PRNT4 - Gains Extraordinaires	0	0
CHNT5 - Pertes Extraordinaires	-737 127	-1 323 253
Résultat extraordinaire	39 355 622	32 048 570
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	0	0
Résultat net de l'exercice après impôts	39 355 622	32 048 570
Annulation des résultats des filiales		
Annulation du résultat de la CARTE VIE		
Annulation du résultat de la Mère (CARTE)		
Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé		
Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées	6 375 088	5 422 173
Résultat net de l'exercice Consolidé	45 730 710	37 470 743
Part du groupe dans le résultat consolidé	44 049 965	35 614 603
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	1 680 745	1 856 140

**Tableau des engagements reçus et donnés consolidés
au 31 Décembre 2024
(Exprimé en dinars)**

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
HB1	Engagements reçus		0	0
HB2	Engagements donnés		0	0
	HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entre</i>		
	HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
	HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0	0
	HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		0	0
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		0	0
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		0	0
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		0	0

Etat de flux de trésorerie consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2024
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	271 573 667	265 396 385
Sommes versées pour paiement des sinistres	-131 541 497	-146 227 559
Commissions versées aux intermédiaires	-21 295 494	-27 072 282
Encaissements des sinistres pour cessions	0	0
Décaissements des primes pour cessions	0	0
Commissions recues des cessions	0	0
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	-34 394 094	-39 209 249
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-3 478 925	-3 247 033
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-216 830 576	-184 814 418
Encaissements liés à la cession de placements financiers	174 719 451	172 873 916
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-17 310 981	-16 972 749
Produits financiers reçus	34 530 043	16 658 108
Autres mouvements	-9 587 452	-12 596 897
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	46 384 142	24 788 221
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	-934 499	-8 527 258
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	50 000	258 035
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	-3 569 741	-4 525 357
Encaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et	0	0
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès	-2 585 752	-1 747 159
Encaissements provenant de la cession de placements auprès	0	0
Autres mouvements	1 758 224	1 017 583
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-5 281 768	-13 524 157
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	1 000 000	1 000 000
Dividendes et autres distributions	-15 113 779	-9 514 258
Produits de Change sur capital social		
Encaissements provenant d'emprunts	42 810 558	23 248 325
Remboursements d'emprunts	-38 587 963	-20 258 159
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	-28 477 125	-26 258 654
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-38 368 309	-31 782 747
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou		
Variation de trésorerie	2 734 065	-20 518 683
Trésorerie de début de l'exercice	19 105 633	39 624 316
Trésorerie de fin d'exercice	16 371 568	19 105 633

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe CARTE est composé au 31 Décembre 2024, de 19 sociétés composées d'une société mère, douze filiales et six sociétés associées opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit :

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- UTIQUE GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- RVS
- SCFH (SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING)
- INCOM
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)
- ASKIA
- UBCI
- CAP BANK (Capital African Partners Bank)
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1.1. CARTE assurances (société mère) :

I. La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

- *Identité*

- Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
- Siège Social : Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS

- Capital Social : 25 MDT
- Tel : 71.184.000 / Fax : 71.184.184
- Identifiant Unique : 0000205M
- E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

- Conseil d'Administration :

- ✓ **Monsieur HASSINE DOGHRI** : Président du Conseil
- ✓ **Monsieur Mohamed Koubaa** : Administrateur représentant l'Union Tunisienne de Participation (U.T.P)
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** : Administrateur représentant La Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Megrine (SEPCM)
- ✓ **Monsieur Christian Huyghues DESPOINTES** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Radhi MEDDEB** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Frédéric FLEJOU** : Administrateur

- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- ✓ Assurance Automobile
- ✓ Assurance Transport
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ✓ Assurance Construction
- ✓ Assurance de Responsabilité Civile Générale
- ✓ Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- ✓ Assurances des autres Dommages aux Biens
- ✓ Assurance-Crédit et Assurance Caution
- ✓ Assurance Assistance
- ✓ Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- ✓ Assurances contre les Accidents Corporels
- ✓ La Réassurance

- Les clients

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

- *Les Entreprises*

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports.

- *Les Particuliers*

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

- *Le réseau*

Avec un groupe de professionnels, CARTE étend son réseau de Bizerte à Zanzis avec plus de 70 agents et courtiers.

Le capital social s'élève au 31/12/2024, à 25 MDT répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8 739	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

1.2. CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010.

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997, et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

Il est à noter que la société CARTE Vie, en 2019, a augmenté son capital de 13 000 000 DT à 15 000 000 DT totalement libéré, dont la répartition est comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 483 150	14 831 500	98,877%
COFITE	5 000	50 000	0,333%

COTIF	340	3 400	0,023%
CITE	170	1 700	0,011%
Autres	10340	113 400	0,756%
TOTAL	1 500 000	15 000 000	100%

1.3. COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996 et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COTIF SICAR est contrôlée par CARTE détenant 94.97% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2024, à 24 855 320DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	2 360 521	23 605 210	94.97%
CITE	25 000	250 000	1.01%
COFITE	10	100	0.00%
Autres	100 001	1 000 010	4.02%
TOTAL	2 485 532	24 855 320	100.00%

1.4. COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COFITE SICAF est contrôlée par CARTE détenant 99.99 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/2024, à 9 000 000 DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	899 990	8 999 900	99,999%
Autres	5	50	0,001%
CITE	4	40	0,000%
COTIF-SICAR	1	10	0,000%
TOTAL	900 000	9 000 000	100%

1.5. SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968 et qui siège à l'Avenue. Hedi NOUIRA 8050 HAMMAMET.

Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie. Son capital libéré au 31/12/2024, s'élevé à 34 000 000 DT détaillés comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	2 253 201	22 532 010	66.271%
CITE	10	100	0.000%
CARTE VIE	400 000	4 000 000	11.765%
Autres	3 995	39 950	0.118%
COTIF SICAR	519 050	5 190 500	15.266%
COFITE SICAF	223 744	2 237 440	6.581%
TOTAL	3 400 000	34 000 000	100%

Il est à noter que la société SIDHET, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 MDT à 25 MDT et par son Assemblée Générale Extraordinaire en date de 14/05/2019, a augmenté son capital de 25 MDT à 27,5 MDT. et par son Assemblée Générale Extraordinaire en date de 28/04/2023, a augmenté son capital de 27.5 MDT à 34 MDT

1.6. CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av. JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2024 comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR	24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE	10 025	1 002 500	24,66%
CITE	2 000	200 000	4,92%
COFITE_SICAF	999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES	3 124	312 400	7,69%
Autres	2	200	0,00%
TOTAL	40 650	4 065 000	100%

Il est à noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT.

1.7. CITE :

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 93,28 % du capital social libéré qui se détail au 31/12/2024, comme suit

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	298 497	2 984 970	93,28%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,313%
Autres	501	5 030	0,157%
CIIM	1	10	0,000%
BUSINESS TOWERS	1	10	0,000%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/06/2014, a augmenté son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT.

1.8. UTIQUE GAZ :

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport. Elle a été créée le 15/12/2004. Son capital est totalement libéré au 31/12/2024, et est réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	24 061	2 406 100	43,75%
CARTE	20 000	2 000 000	36,36%
COTIF SICAR	7 500	750 000	13,64%
LINDE GAS TUNISIE	1 375	137 500	2,50%
COFITE-SICAF	688	68 800	1,25%
CITE	688	68 800	1,25%
Autres	688	68 800	1,25%
TOTAL	55 000	5 500 000	100%

Il est à noter que la société Utique Gaz, par son assemblée générale extraordinaire en date du 15/02/2021, a augmenté son capital de 4 000 000 DT à 5 500 000 DT.

Il est à préciser que le contrat de vente et d'achat de du dioxyde carbone a pris fin le 16/05/2022. L'ETAP a donné son accord pour le renouvellement du contrat.

A la date d'arrêté des états financiers consolidés, les négociations sont toujours en cours.

1.9. CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis. Elle a été créée le 28 septembre 1998. Son capital social s'élève au 31/12/2024, à 5,4 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	14 197	1 419 700	26,29%
CARTE	23 872	2 387 200	44,21%
IBM TUNISIE	8 415	841 500	15,58%
ATB	7 508	750 800	13,90%
Autres actionnaires	8	800	0,01%
TOTAL	54 000	5 400 000	100,00%

Il est à noter que la société CODIS, par son assemblée générale extraordinaire en date du 16/06/2020, a augmenté son capital de 4 400 000 DT à 5 400 000 DT.

1.10. BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069. Elle a été créée en 2008. Son capital social s'élève au 31/12/2024, à 6 500 000 DT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	499 999	4 999 990	76,92%
CARTE VIE	150 000	1 500 000	23,08%
Autre	1	10	0,00%
TOTAL	650 000	6 500 000	100,00%

1.11. RVS

La société « RVS » S.A est une société anonyme au capital de Trois Cent Mille Dinars (300 000 DT), sise au lot BC4, Immeuble Carte, centre Urbain Nord 1082 Tunis. La société a pour objet :

- Le recouvrement des créances pour le compte de tout client
- L'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte des tiers
- Tous services d'études, conseils, expertises, assistance, et d'information en rapport avec l'activité de nature à en faciliter dans tous domaines, notamment dans celui de l'information, de nature à promouvoir le développement de la société ou à faciliter l'exercice de son activité.

Son capital social s'élève à 300 000 DT divisé en 30 000 actions nominatives de (10 DT) chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	19 498	194 980	64,99%
COFITE-SICAF	3 000	30 000	10,00%
CIIM	1 250	12 500	4,17%
CITE	1 250	12 500	4,17%
BUSINESS TOWERS	5 000	50 000	16,67%
Autres	2	20	0,00%
TOTAL	30 000	300 000	100,00%

1.12. SCFH

La société « SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING » dont la constitution est datée du 04 août 2020, est une société anonyme ayant pour objet la détention et la gestion des Participations dans le capital d'autres sociétés.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2024 à un montant nominal de 150 00 000 DT, divisé en 15 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	7 249 500	72 495 000	48,330%
CARTE	7 749 499	77 494 990	51,663%
COTIF SICAR	1	10	0,000%
Autres	1 000	10 000	0,007%
TOTAL	15 000 000	150 000 000	100,00%

1.13. INCOM

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	120	1200	60 ,00%
MB CONSULTING SARL	80	800	40,00%
TOTAL	200	2 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 Décembre 2024, conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir :

- ✓ La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- ✓ La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- ✓ La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- ✓ La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- ✓ La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes :

Société	% de contrôle 2024	% de contrôle 2023	% d'intérêt 2024	% d'intérêt 2023	Méthode de consolidation	Rapport CAC
La CARTE	100,00%	100,00%	99,85%	99,58%		X
UTIQUE GAZ	96,25%	96,25%	95,22%	94,76%	IG	X
COFITE-SICAF	100,00%	95,56%	99,85%	95,16%	IG	X
CITE	99,53%	89,30%	99,38%	88,65%	IG	X
LINDE GAS	39,23%	39,23%	37,74%	37,44%	ME	
CIIM	100,00%	95,08%	97,21%	91,36%	IG	X
COTIF-SICAR	95,98%	95,98%	95,83%	95,47%	IG	X
SIDHET	99,88%	99,88%	99,03%	98,46%	IG	X
CODIS	70,50%	70,50%	69,33%	69,12%	IG	
UNION CAPITAL	0,00%	54,32%	0,00%	53,51%	(*)	-
Business Towers	100,00%	100,00%	99,67%	99,41%	IG	X
ASKIA	38,81%	38,81%	38,60%	38,50%	ME	
CARTE VIE	99,24%	99,24%	99,09%	98,81%	IG	X
RVS	99,99%	99,99%	97,07%	95,63%	IG	X
INCOM	60,00%	60,00%	57,50%	57,28%	IG	X
SERENITY	99,99%	99,99%	99,48%	99,21%	IG	X
UBCI	39,31%	39,31%	39,10%	39,00%	ME	X
CAP BANK	36,97%	36,97%	36,83%	36,73%	ME	
CAP OBLIG SICAV	0,83%	0,11%	0,83%	0,11%	ME	X
SICAV SECURITY	19,55%	20,16%	19,55%	20,16%	ME	X

(*) : sortie du périmètre de consolidation courant l'année 2024

- ❖ **IG** : Intégration globale
- ❖ **ME** : Mise en équivalence

- 12 sociétés sont contrôlées par CARTE et donc intégrées globalement et 6 avec influence notable.
- ➔ Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, compte par compte, tout en éliminant les transactions intragroupes et les titres de participation.

4. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'**Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère CARTE, elle consiste à :

- Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs,

après élimination et retraitement des transactions intragroupes, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;

- Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupes, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires.

5. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

6. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan » appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre :

- ✓ La valeur comptable des actifs et des passifs, et
- ✓ La valeur fiscale des actifs et des passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux d'impôt.

7. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de :

- a. La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération ; et
- b. La part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale.

Tout goodwill est comptabilisé selon la présente note :

« Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition »

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu.

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation.

8. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

8.1. Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 20 ans.

Mode d'amortissement : Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill.

8.2. Amortissement du goodwill négatif :

❖ Présentation :

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill.

❖ Imputation :

- **Règle 1 :**

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

➔ **Ce traitement a été retenu pour les goodwill négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.**

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées.

- **Règle 2 :**

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- a. Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- b. Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

➔ **Traitement retenu :**

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimés à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs.

9. ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwill ou goodwill négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

10. Faits saillants de l'EXERCICE :

❖ Ces états financiers consolidés sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

1. Contrôle fiscal :

- Au cours de l'exercice 2020, la société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés et des acomptes provisionnels et ce au titre de l'exercice 2016.

Le 09 Février 2023 la société a été notifié pour un montant de 1 528 896 Dinars.

En 2024 et dans le cadre de l'amnistie fiscale prévue par la loi de finances 2024 la société a conclu un arrangement avec l'administration fiscale qui a aboutie à un échéancier de paiement pour le principal.

- Au cours de l'exercice 2022, la société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal ponctuel au titre de l'impôt sur les sociétés, la contribution de solidarité, et la contribution conjoncturelle, pour un montant total notifié le 24 Novembre 2022 de 3 234 195 Dinars et ce au titre de l'exercice 2018.

La société n'ayant pas accepté la notification du contrôle fiscal et ce avec le support et l'appui de son conseiller fiscal considérant que le risque n'existe pas, n'a pas constitué de provision pour risques et charges et elle est entrain de défendre son dossier devant l'administration fiscale.

2. Augmentation du taux d'impôt sur les sociétés :

La loi de finance pour la gestion de l'exercice 2025, a révisé à la hausse le niveau d'imposition des sociétés d'assurance passant de 43% en 2023 à 48% en 2024. Pour faire face à ce niveau d'imposition, la société a procédé à un dégrèvement financier à hauteur de 3 Millions Dinars. Ce montant a permis de réduire le niveau d'imposition effectif au minimum d'impôt.

3. Garantie du passif :

Suite à la fraude détectée dans la société Cofib Capital (ayant fait l'objet d'une cession à l'UBCI), la CARTE a mis en place sa garantie de passif pour payer les fraudes et ce durant deux exercices. Le montant liquidé en 2024 est de 3,7 Millions de Dinars.

La société a mis en place un comité chargé de vérifier les responsabilités de chaque partie prenante à la fraude et de valider les dossiers à indemniser. Les travaux actuels ne permettent pas de chiffrer l'impact final de cette garantie de passif.

La CARTE se préserve le droit de recours contre les parties prenantes aux fraudes dont notamment la banque dépositaire.

4. Sortie du périmètre de consolidation :

L'impact sur les capitaux propres consolidés, de la sortie de la société UNION CAPITAL du périmètre de la consolidation du groupe CARTE s'élève à 5 009 297 DT.

11. Notes relatives à l'actif :

11.1. Actifs incorporels

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2024			31/12/2023	Variation
	Brut	Amort et prov	Net	Net	
AC11-Investissements de recherche et développement	307 648	307 648	-	-	-
CODIS	14 553	14 553	-	-	-
CARTE	266 877	266 877	-	-	-
CARTE VIE	26 219	26 219	-	-	-
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	2 003 992	1 722 763	281 228	389 027	- 107 799
CARTE	1 213 309	1 155 211	58 098	93 633	- 35 534
Autres Sociétés du Groupe	790 683	567 553	223 130	295 395	- 72 265
AC13- Fonds commercial	163 128	-	163 128	289 874	- 126 745
CARTE VIE	-	-	-	-	-
CARTE	163 128	-	163 128	289 874	- 126 745

Ecart d'acquisition positif

Société	31/12/2024	31/12/2023
SERENITY	10 294 810	10 925 104
TOTAL	10 294 810	10 925 104

11.2. Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2024			31/12/2023	Variation
	Brut	Amortis et prov	Net	Net	
AC21-Installations techniques et machines	39 804 871	13 148 905	26 655 967	26 294 588	361 379
CARTE	8 894 937	6 616 925	2 278 013	2 163 420	114 593
Autres Sociétés du Groupe	30 909 934	6 531 980	24 377 954	24 131 168	246 786
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	91 758 174	31 451 497	60 306 677	60 976 353	- 669 676
CARTE	1 534 381	1 419 250	115 131	122 545	- 7 414
Autres Sociétés du Groupe	90 223 793	30 032 247	60 191 546	60 853 808	- 662 262
AC23- Dépôts et cautionnements	496 182	-	496 182	1 404 896	- 908 714
CARTE	-	-	-	-	-
Autres Sociétés du Groupe	496 182	-	496 182	1 404 896	- 908 714

11.3. Placements

11.3.1. Terrains et constructions

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2024			31/12/2023	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	28 612 621	8 621 397	19 991 223	18 639 978	1 351 246
Terrains et constructions hors exploitation	7 377 261	2 037 817	5 339 445	5 376 627	-37 182
TOTAL	35 989 882	10 659 214	25 330 668	24 016 605	1 314 063

11.3.2. Participations et Autres placements financiers

	31/12/2024			31/12/2023	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Participations dans les entreprises liées	1 325 257	-	1 325 257	2 695 543	-1 370 286
Autres placements financiers	426 244 395	11 686 694	414 557 702	330 673 858	83 883 844
TOTAL	427 569 653	11 686 694	415 882 959	333 369 401	82 513 558

1.4 Participations mises en équivalence

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
UBCI	208 550 598	196 070 410	12 480 187
ASKIA	23 033 399	21 368 420	1 664 979
LINDE GAS	12 898 053	11 972 336	925 717
CAP BANK	4 253 129	3 852 775	400 354
CAP OBLIG SICAV	329 753	327 137	2 616
SICAV-SECURITY	197 710	197 778	-68
TOTAL	249 262 642	233 788 857	15 473 785

12. Notes aux capitaux propres et passifs :

12.1. Capitaux propres

12.1.1. Capital social ou fonds équivalent

Le capital social s'élève au 31/12/2024, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

12.1.2. Réserves consolidées

Filiale	31/12/2024	31/12/2023
LA CARTE	103 667 788	104 905 531
COFITE-SICAF	-1 363 744	-373 739
CITE	-1 308 861	-1 238 831
UNION CAPITAL	0	1 169 404

CODIS	8 835 733	6 174 135
CIIM	649 709	508 295
UTIQUE GAZ	5 262 973	5 586 705
COTIF-SICAR	-5 896 338	-5 458 951
BT	-3 050 279	-2 523 164
SIDHET	4 248 458	8 005 755
CARTE VIE	49 028 203	40 463 516
INCOM	-605 716	-208 005
SERENITY	36 909 932	15 901 595
RVS	92 899	110 981
LINDE GAS	-923 484	-1 427 398
ASKIA	2 241 773	756 730
CAP BANK	160 045	109 769
CAP OB SICAV	-1 750	-2 929
SICAV SECURITY	5 719	5 449
TOTAL	197 953 061	172 464 849

12.1.3. Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de :

- ✓ L'élimination des opérations intragroupe,
- ✓ L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- ✓ L'amortissement des écarts d'acquisition.

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

(*) Entreprises associées

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023	
CARTE	7 866 207	8 679 870	- 813 663	- 1 462 645	2 403 936	- 3 866 582
COTIF-SICAR	- 259 305	- 1 193 639	934 335	- 182 599	- 505 007	322 408
COFITE-SICAF	119 275	- 475 133	594 408	- 146 100	- 669 141	523 041
CITE	- 88 041	- 18 717	- 69 324	- 40 787	- 53 944	13 158
CIIM	- 292 062	- 273 999	- 18 064	121 413	91 324	30 089
BT	9 690 508	478 523	9 211 985	9 128 870	- 544 431	9 673 302
UTIQUE GAZ	1 339 369	- 563 098	1 902 467	1 356 564	- 381 831	1 738 395
UNION CAPITAL		695 783	- 695 783	-	351 457	- 351 457
CODIS	4 653 038	4 251 717	401 321	3 220 457	3 080 723	139 734
SIDHET	- 1 012 584	- 783 646	- 228 939	- 610 490	- 387 316	- 223 173
INCOM	366 482	337 070	29 412	- 860 488	- 369 711	- 490 778
SERENITY	16 307 718	14 513 639	1 794 078	19 541 618	18 519 073	1 022 544
RVS	37 491	20 637	16 853	- 29 789	- 23 903	- 5 886
CARTE VIE	11 118 646	10 165 014	953 632	7 638 853	8 681 202	- 1 042 349
LINDE GAS	-	-	-	2 345 411	1 923 609	421 802
CAP BANK	-	-	-	395 684	45 606	350 078
ASKIA	-	-	-	3 606 001	3 426 065	179 936

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023	
CAP OBLIGATAIRE SICAV	-	-	-	19 008	17 571	1 437
SICAV SECURITY	-	-	-	8 984	9 322	- 338
TOTAL GENERAL	49 846 741	35 834 023	14 012 718	44 049 965	35 614 603	8 435 362

12.1.4. Intérêts minoritaires

	Part des minoritaires dans les résultats consolidés		Variation	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		Variation
	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023	
LA CARTE	- 2 206	10 033	- 12 239	152 400	426 803	-274 403
BT	29 784	- 3 250	33 034	20 995	41 561	-20 566
CARTE VIE	69 876	104 142	- 34 266	676 132	783 958	-107 826
UNION CAPITAL	-	305 365	-305 365	-	3 183 071	- 3 183 071
CIIM	3 483	8 632	-5 148	136 287	413 338	- 277 050
CITE	-254	- 6 907	6 653	11 309	214 272	- 202 963
CODIS	1 424 351	1 376 157	48 194	5 591 545	4 458 458	1 133 086
COFITE-SICAF	-221	- 34 050	33 829	14 945	512 759	- 497 814
COTIF-SICAR	-7 951	- 23 975	16 024	784 550	876 144	- 91 594
RVS	-899	-1 092	193	11 858	18 772	- 6 913
SERENITY	102 656	148 274	-45 619	761 420	1 006 948	- 245 528
INCOM	-	-	-	-	-	-
SIDHET	-5 985	- 6 070	84	412 328	717 965	- 305 638
UTIQUE GAZ	68 112	- 21 120	89 231	530 040	601 808	- 71 768
TOTAL GENERAL	1 680 745	1 856 140	- 175 395	9 103 808	13 255 858	-4 152 049

12.2. Passifs

12.2.1. Autres emprunts

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
BT	955 344	3 691 717	-2 736 372
INCOM	-	-1 996	1 996
CODIS	5 804 932	10 079 339	-4 274 407
COFITE-SICAF	-	-11 647	11 647
SERENITY	-	7 985 707	-7 985 707

SIDHET	18 257 364	22 455 154	-4 197 789
TOTAL	25 017 641	44 198 273	-19 180 633

12.2.2. Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CODIS	572 816	572 816	-
UTIQUE GAZ	1 308 694	1 265 801	42 893
SIDHET	442 501	442 501	-
CARTE VIE	2 217 130	1 178 705	1 038 424
CARTE	3 955 857	3 180 200	775 657
TOTAL	8 496 998	6 640 024	1 856 975

12.2.3. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2024 à 21 839 622 dinars contre 20 895 234 dinars pour l'exercice précédent.

12.2.4. Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CIIM	118 750	118 750	-
CARTE	62 936	62 936	-
TOTAL	181 686	181 686	-

12.2.5. Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
COTIF-SICAR	-	-	-
COFITE-SICAF	22 879	3 731	19 147
CITE	-	-	-
CIIM	-	-	-
BT	-	-	-
UTIQUE GAZ	18 614	16 644	1 970
UNION CAPITAL	-	52 427	-52 427
CODIS	-	-	-
SIDHET	286 762	84 048	202 715
INCOM	93 774	84 379	9 395
SERENITY	-	-	-
RVS	-	1 600	-1 600
CARTE VIE	207 281	330 953	-123 671
CARTE	1 927 063	1 508 118	418 946
TOTAL	2 556 374	2 081 900	474 474

12.2.6. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
COTIF-SICAR	11 014	8 661	2 353
COFITE-SICAF	-	-	-
CITE	-	400	-400
CIIM	10 729	15 592	-4 863
BT	3 003 564	2 018	3 001 546
UTIQUE GAZ	533 955	195 026	338 929
UNION CAPITAL	-	252 704	-252 704
CODIS	1 543 727	668 876	874 851
SIDHET	349 417	288 365	61 052
INCOM	50 228	25 200	25 028
SERENITY	34 269	27 489	6 780
RVS	42 248	24 801	17 447
CARTE VIE	846 004	925 419	-79 414
CARTE	5 361 031	4 072 123	1 288 907
TOTAL	11 786 186	6 506 676	5 279 511

12.2.7. Créiteurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
COTIF-SICAR	613 860	1 730 709	-1 116 849
COFITE-SICAF	893 772	900 000	-6 228
CITE	43 023	-	43 023
CIIM	143 388	291 356	-147 968
BT	3 719 473	65 440 968	-61 721 495
UTIQUE GAZ	1 273 603	1 241 288	32 315
UNION CAPITAL	-	772 509	-772 509
CODIS	42 759 322	31784909,77	10 974 413
SIDHET	10 773 126	10 024 036	749 090
INCOM	103 044	95 652	7 392
SERENITY	-	4 000 000	-4 000 000
RVS	226 845	20 241	206 604
CARTE VIE	456 519	234772,845	221 746
CARTE	9 214 297	2 580 748	6 633 549
TOTAL	70 220 273	119 117 191	-48 896 917

12.2.8. Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
COTIF-SICAR	226 485	155 781	70 704
COFITE-SICAF	9 182	11 964	-2 782
CITE	- 40 215	4 036	-44 251
CIIM	90 441	87 301	3 140
BT	24 036	18 358	5 678
UTIQUE GAZ	480 908	626 158	-145 250
UNION CAPITAL	-	16 373	-16 373
CODIS	1 051 815	896 307	155 508
SIDHET	297 461	370 481	-73 019
INCOM	39 215	31 347	7 868
SERENITY	23 095	806 789	-783 693
RVS	79 955	37 525	42 430
CARTE VIE	3 337 801	2 300 993	1 036 808
CARTE	- 161 185	163 991	-325 176
TOTAL	5 458 995	5 527 403	-68 408

13. Notes relatives à l'état de résultat :

13.1. Charges financières nettes des filiales

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
COTIF-SICAR	-116 125	1 260	-117 385
COFITE-SICAF	6 428	2 957	3 471
CITE	-88 314	-64 887	-23 427
CIIM	-5	-1	-4
BT	226 039	249 210	-23 171
UTIQUE GAZ	-3 391	33 070	-36 461
UNION CAPITAL	-	-698 002	698 002
CODIS	1 458 009	2 405 226	-947 217
SIDHET	2 162 800	2 599 295	-436 495
INCOM	-20 559	-21 583	1 024
SERENITY	525 892	1 922 157	-1 396 265
RVS	-8 193	-16 121	7 927
TOTAL	4 142 580	6 412 580	-2 270 000

13.2. Revenus des filiales

Filiales	31/12/2024	31/12/2023	Variation
UTIQUE GAZ	9 380 110	2 918 027	6 462 083
UNION CAPITAL	-	1 694 300	-1 694 300
CODIS	104 494 912	90 074 841	14 420 071
SIDHET	20 435 940	18 348 514	2 087 426
CIIM	1 069 948	1 015 518	54 430
CITE	-567	-453	-113
COTIF-SICAR	2 909 094	2 453 136	455 959
COFITE-SICAF	619 230	293 199	326 032
BT	16 456 009	3 128 772	13 327 237
INCOM	700 350	736 745	-36 395
RVS	86 737	91 807	-5 070
Serenity (intègre l'UBCI-Consolidation par palier)	21 552 118	20 746 241	805 877
TOTAL	177 703 882	141 500 645	36 203 236

GROUPE « CARTE »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires Du Groupe « CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan net de 1 046 242 619 dinars et un résultat net de l'exercice de 45 730 710 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « CARTE » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme indiqué au niveau de la note « 3- Périmètre », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.
- La note aux états financiers n° 10 « Faits saillants » se rapportant aux :
 - Contrôle fiscal : La société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal ponctuel au titre de l'exercice 2018. A la date d'émission de ce rapport, les résultats de ce contrôle ont été soumis à la commission de conciliation pour avis. L'éventuel impact sur les comptes de la compagnie dépendra de l'issue définitive des diverses voies de recours.
 - Garantie du passif : Dans le cadre de la convention de « garantie de passif » conclue entre la société CARTE ASSURANCES et la société UNION CAPITAL, la société CARTE ASSURANCES a procédé, en 2024, au versement d'indemnisations s'élevant à 3,7 millions de dinars. L'impact potentiel associé à cette convention dépendra des conclusions des travaux en cours du comité chargé de valider les dossiers d'indemnisation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à

cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.

Tunis, le 16 Juin 2025

P/ CABINET CMC

P/ Consulting & Financial Firm

Chérif BEN ZINA

Walid BEN AYED

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 80.008.955 dinars, un actif net de 79.743.662 dinars et un bénéfice de la période de 976.780 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post conclusion

- Les emplois en titres émis par la « BTL » représentent à la clôture de la période 13,30% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 Avril 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4	43.429.768	46.768.634	44.301.158
Obligations et valeurs assimilées		43.429.768	46.768.634	44.301.158
Placements monétaires et disponibilités		36.557.684	13.419.499	14.609.235
Placements monétaires	5	36.557.684	13.419.499	14.609.235
Créances d'exploitation	6	21.503	10.357	8.047
TOTAL ACTIF		80.008.955	60.198.489	58.918.440
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	242.858	231.452	133.327
Autres créditeurs divers	8	22.435	21.339	27.505
TOTAL PASSIF		265.293	252.791	160.832
ACTIF NET				
Capital	9	73.734.171	55.661.666	55.163.806
Sommes capitalisables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4.803.243	3.390.124	510
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1.206.248	893.908	3.593.292
ACTIF NET		79.743.662	59.945.698	58.757.608
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		80.008.955	60.198.489	58.918.440

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

<i>Libellé</i>	<i>Note</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2025</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	794.617	784.759	3.068.665
Revenus des obligations et valeurs assimilées		794.617	784.759	3.068.665
Revenus des placements monétaires	11	200.996	102.174	559.123
Revenus des prises en pension	12	140.871	184.169	633.523
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1.136.484	1.071.102	4.261.311
Charges de gestion des placements	13	(141.838)	(135.863)	(528.362)
REVENU NET DES PLACEMENTS		994.646	935.239	3.732.949
Autres charges	14	(22.577)	(22.980)	(90.418)
RESULTAT D'EXPLOITATION		972.068	912.258	3.642.531
Régularisation du résultat d'exploitation		234.179	(18.351)	(49.239)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1.206.248	893.908	3.593.292
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(234.179)	18.351	49.239
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres				
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4.712	9.680	(158.937)(*)
		-	-	183.500(*)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		976.780	921.938	3.667.094

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Libellé</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2025</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2024</i>	<i>Année 2024</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	976.780	921.938	3.667.094
Résultat d'exploitation	972.068	912.258	3.642.531
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4.712	9.680	(158.937)(*)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	183.500(*)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(3.280.092)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	20.009.274	(1.003.478)	(1.656.632)
Souscriptions			
- Capital	22.193.070	8.203.111	29.501.621
- Régularisation des sommes non distribuables	1.214	656	6.823
- Régularisation des sommes distribuables	1.709.023	563.297	1.384.087
Rachats			
- Capital	(3.628.510)	(9.131.499)	(30.942.541)
- Régularisation des sommes non distribuables	(120)	(842)	(7.220)
- Régularisation des sommes distribuables	(265.403)	(638.202)	(1.599.402)
VARIATION DE L'ACTIF NET	20.986.054	(81.540)	(1.269.630)
ACTIF NET			
En début de période	58.757.608	60.027.238	60.027.238
En fin de période	79.743.662	59.945.698	58.757.608
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	554.373	568.860	568.860
En fin de période	740.939	559.526	554.373
VALEUR LIQUIDATIVE	107,625	107,137	105,989
TAUX DE RENDEMENT	1,54%	1,53%	6,18%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 15 Septembre 1993 à l'initiative de l'« UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 08 Avril 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la société «UNION CAPITAL» ex COFIB CAPITAL ayant absorbé la société « UBCI Bourse » depuis le 15 Mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à 43.429.768 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% actif net
Obligations et valeurs assimilés			41.742.460	43.429.768	54,46%
Obligations des sociétés			12.453.760	12.836.636	16,10%
TN0003400330	AMENBANK2008(B)	20.000	400.000	419.332	0,53%
TN0003400405	AMENBANKSUB2010	18.000	119.160	124.073	0,16%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10.000	600.000	621.830	0,78%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	13.010	780.600	787.067	0,99%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	20.000	1.600.000	1.662.664	2,09%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	3.000	180.000	187.535	0,24%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	3.000	180.000	188.087	0,24%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	10.000	800.000	830.581	1,04%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	10.000	800.000	801.859	1,01%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5.000	100.000	102.808	0,13%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	6.500	130.000	134.198	0,17%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	10.000	600.000	600.707	0,75%
TNAQSF8MK1W1	HL 2024-1 A 10.7%	10.000	1.000.000	1.079.737	1,35%
TN0002102143	TLF 2020 SUB 10.25%	10.000	200.000	202.786	0,25%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	4.100	164.000	176.238	0,22%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 10%	10.000	600.000	621.304	0,78%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.5 %	10.000	1.000.000	1.045.107	1,31%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	20.000	1.200.000	1.217.273	1,53%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 10.35 %	5.000	500.000	507.259	0,64%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2.50 %	15.000	1.500.000	1.526.190	1,91%
Emprunt National			23.500.000	24.462.662	30,68%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	30.000	3.000.000	3.090.151	3,88%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	30.000	3.000.000	3.084.585	3,87%
TN4A4WPDZOC1	E.NAT T3-22 CAT C 9.6%	50.000	5.000.000	5.207.255	6,53%

TNIZ090I5G66	E.NAT T3-22 CAT C T+2.4%	50.000	5.000.000	5.224.131	6,55%
TNLBC9INKV10	EMP NAT 2024 T3 CC TV	15.000	1.500.000	1.565.304	1,96%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12.500	1.250.000	1.316.060	1,65%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3.750	3.750.000	3.950.433	4,95%
TN45VKDAPM79	EMP NAT 2024 T4 CB TV	10.000	1.000.000	1.024.743	1,29%
Bons du trésor assimilables			5.788.700	6.130.470	7,69%
TN0008000606	BTA-04-2028	1.000	935.200	1.034.562	1,30%
TN0008000580	BTA-10-2026	5.000	4.853.500	5.095.908	6,39%
TOTAL			41.742.460	43.429.768	54,46%
Pourcentage par rapport à l'Actif					54,28%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à 36.557.684 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
	<u>Dépôts à vue</u>	3.921.185	3.921.185	4,92%
	UBCI	3.921.185	3.921.185	4,92%
	<u>Certificats de dépôt</u>	24.937.542	25.073.760	31,44%
TNQUK6Q4T303	Certificat de dépôt AB au 15/04/2025 à 9,04% 50 jours	1.980.160	1.994.395	2,50%
TN48MDO0GRI6	Certificat de dépôt BNA au 06/05/2025 à 8,99% 40 jours	3.968.352	3.972.273	4,98%
TNP9X6K3XEW2	Certificat de dépôt BT au 06/05/2025 à 8,99% 50 jours	1.980.269	1.986.137	2,49%
TNCK04R3ZIG5	Certificat de dépôt BTK Leasing au 10/04/2025 à 9,74% 20 jours	1.991.389	1.996.113	2,50%
TND4PTQCA408	Certificat de dépôt BTL au 08/01/2026 à 9,99% 350 jours	2.787.536	2.825.819	3,54%
TNR7C55QG8R5	Certificat de dépôt BTL au 09/01/2026 à 9,99% 340 jours	2.793.083	2.825.246	3,54%
TNJXZ9TQ9AO6	Certificat de dépôt BTL au 10/04/2025 à 8,35% 30 jours	4.972.359	4.991.667	6,26%
TNPVLWB5U012	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 21/04/2025 à 8,99% 40 jours	4.464.396	4.482.109	5,62%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	7.498.210	7.562.739	9,48%
	Pension livrée BNA au 14/04/2025 à 7,99 % pour 20 jours	3.499.032	3.504.452	4,39%
	Pension livrée BNA au 15/05/2025 à 8,75% pour 120 jours	999.178	1.017.440	1,28%
	Pension livrée BTL au 06/05/2025 à 8,99 % pour 90 jours	3.000.000	3.040.847	3,81%
	TOTAL	36.356.937	36.557.684	45,84%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			45,69%

NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 21.503 dinars contre 10.357 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	21.503	10.357	8.047
Total	21.503	10.357	8.047

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 242.858 dinars contre 231.452 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Gestionnaire	32.307	30.947	30.368
Dépositaire	30.574	29.675	14.814
Distributeurs	179.977	170.830	88.145
Total	242.858	231.452	133.327

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 22.435 dinars contre 21.339 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Etat, retenue à la source	-	107	-
Redevance CMF	6.119	5.131	4.963
Charges à payer	16.316	16.101	22.542
Total	22.435	21.339	27.505

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2025 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2024

Montant	55.163.806
Nombre de titres	554.373
Nombre d'actionnaires	941

Souscriptions réalisées

Montant	22.193.070
Nombre de titres émis	223.031
Nombre d'actionnaires nouveaux	7

Rachats effectués

Montant	(3.628.510)
Nombre de titres rachetés	(36.465)
Nombre d'actionnaires sortants	(52)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4.712
Régularisation des sommes non distribuables	1.094

Capital au 31-03-2025

Montant	73.734.171
Nombre de titres	740.939
Nombre d'actionnaires	896

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 794.617 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, contre 784.759 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	268.658	241.195	1.018.524
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	525.958	543.564	2.050.141
Total	794.617	784.759	3.068.665

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 200.996 dinars, contre 102.174 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts des dépôts	13.456	10.384	37.956
Intérêts des certificats de dépôt	187.540	91.790	521.167
Total	200.996	102.174	559.123

NOTE 12 : REVENUS DES MISES EN PENSION

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts au titre des opérations de mise en pensions livrées	140.871	184.169	633.523
Total	140.871	184.169	633.523

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 141.838 dinars, contre 135.863 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Rémunération du gestionnaire	32.308	30.947	120.349
Rémunération du dépositaire	15.760	15.096	58.707
Rémunération des distributeurs	93.771	89.821	349.306
Total	141.838	135.863	528.362

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 22.577 dinars, contre 22.980 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

Libellé	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Redevance CMF	15.760	15.096	58.707
Taxes	2.359	2.556	10.279
Frais bancaires	31	34	138
Frais de publications	1.493	1.530	6.152
Honoraires commissaire aux comptes	966	1.776	7.142
Jetons de Présence	1.967	1.989	8.000
Total	22.577	22.980	90.418

NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse "UNION CAPITAL" ex "COFIB CAPITAL" ayant absorbé "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,205% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeur de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UNION CAPITAL et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,595% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux en prorata de leurs distributions.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 244.813.797 dinars, un actif net de 244.078.843 dinars et un bénéfice de la période de 3.374.860 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post conclusion

- Les emplois en titres émis par la « BTK » représentent à la clôture de la période 10,74% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 Avril 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 Mars 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	Année 2024
Portefeuille-titres	4	122.844.294	104.804.980	113.531.830
Obligations et valeurs assimilées		110.693.817	103.798.400	113.531.830
Titres des Organismes de Placement Collectif		12.150.478	1.006.580	-
Placements monétaires et disponibilités		118.469.503	33.861.481	72.028.671
Placements monétaires	5	116.080.450	30.875.532	69.884.127
Disponibilités		2.389.053	2.985.949	2.144.544
Autres actifs	6	3.500.000	208	-
TOTAL ACTIF		244.813.797	138.666.670	185.560.501
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	702.086	484.755	418.864
Autres créditeurs divers	8	32.869	20.039	33.448
TOTAL PASSIF		734.955	504.794	452.312
ACTIF NET				
Capital	9	225.672.680	128.156.842	173.785.078
Sommes capitalisables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		14.701.298	7.903.908	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3.704.864	2.101.126	11.323.111
ACTIF NET		244.078.843	138.161.876	185.108.189
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		244.813.797	138.666.670	185.560.501

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

<i>Libellé</i>	<i>Note</i>	<i>Période</i>	<i>Période</i>	<i>Année</i>
		<i>du 01/01/25 au 31/03/25</i>	<i>du 01/01/24 au 31/03/24</i>	<i>2024</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	1.946.355	1.695.325	7.310.993
Revenus des obligations et valeurs assimilées				
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1.946.355	1.695.325	7.254.048
Revenus des placements monétaires	11	-	-	56.945
Revenus des prises en pension	12	1.437.560	399.657	2.416.490
		504.696	476.640	2.207.853
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3.888.610	2.571.622	11.935.336
Charges de gestion des placements	13	(484.845)	(321.453)	(1.461.352)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3.403.765	2.250.169	10.473.984
Autres charges	14	(66.358)	(48.623)	(214.280)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3.337.407	2.201.546	10.259.704
Régularisation du résultat d'exploitation		367.457	(100.420)	1.063.407
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3.704.864	2.101.126	11.323.111
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(367.457)	100.420	(1.063.407)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	31	(57.542) (*)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		37.453	20.528	87.324(*)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3.374.860	2.222.104	10.289.486

(*)Retraité pour les besoins de comparabilité

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	Période	Période	Année
	du 01/01/25	du 01/01/24	
	au 31/03/25	au 31/03/24	
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3.374.860	2.222.104	10.289.486
Résultat d'exploitation	3.337.407	2.201.546	10.259.704
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37.453	20.528	87.324(*)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	31	(57.542)(*)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	55.595.794	3.857.690	42.736.621
Souscriptions			
- Capital	66.566.958	25.331.604	129.865.721
- Régularisation des sommes non distribuables	3.051	802	8.007.536
- Régularisation des sommes distribuables	4.811.290	1.678.199	4.348.481
Rachats			
- Capital	(14.719.153)	(21.602.601)	(90.609.855)
- Régularisation des sommes non distribuables	(706)	(1.711)	(5.590.188)
- Régularisation des sommes distribuables	(1.065.646)	(1.548.602)	(3.285.074)
VARIATION DE L'ACTIF NET	58.970.654	6.079.794	53.026.107
ACTIF NET			
En début de période	185.108.189	132.082.082	132.082.082
En fin de période	244.078.843	138.161.876	185.108.189
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	1.296.934	985.856	985.856
En fin de période	1.683.867	1.015.406	1.296.934
VALEUR LIQUIDATIVE	144,951	136,066	142,727
TAUX DE RENDEMENT	1,56%	1,56%	6,53%

(*)Retraité pour les besoins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 26 Octobre 1998 à l'initiative de la société « UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 03 novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la société « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à 122.844.294 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
Obligations et valeurs assimilés			105.937.702	110.693.817	45,35%
Obligations des sociétés			29.830.000	30.937.433	12,68%
TN0003400660	A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10.000	200.000	201.936	0,08%
TNDE9EH7SA12	A.BANK SUB 2023-2 T10.05%	30.000	2.400.000	2.480.356	1,02%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10.000	600.000	621.830	0,25%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	25.000	1.500.000	1.512.427	0,62%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	40.000	3.200.000	3.325.328	1,36%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5.000	300.000	312.559	0,13%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	5.000	300.000	313.478	0,13%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	30.000	2.400.000	2.491.744	1,02%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	30.000	2.400.000	2.405.576	0,99%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9.700	194.000	199.448	0,08%
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2.95%	20.000	2.000.000	2.144.718	0,88%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	5.000	100.000	103.229	0,04%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	20.000	1.200.000	1.201.414	0,49%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A 10.7%	30.000	3.000.000	3.239.211	1,33%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	5.900	236.000	253.611	0,10%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 10.6 %	15.000	1.500.000	1.611.169	0,66%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.5 %	30.000	3.000.000	3.135.321	1,28%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	30.000	1.800.000	1.825.910	0,75%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 10.35 %	10.000	1.000.000	1.014.518	0,42%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2.50 %	25.000	2.500.000	2.543.650	1,04%
Emprunt national			52.968.750	55.137.437	22,59%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	20.000	2.000.000	2.060.101	0,84%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	20.000	2.000.000	2.056.390	0,84%
TNVE955M6R90	E.NAT 2023 T3 CB TF 9.8%	50.000	5.000.000	5.211.573	2,14%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70.500	6.168.750	6.185.975	2,53%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10.000	875.000	877.855	0,36%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9.6%	30.000	3.000.000	3.181.164	1,30%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2.4%	30.000	3.000.000	3.195.915	1,31%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52.250	5.225.000	5.501.132	2,25%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15.700	15.700.000	16.539.146	6,78%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4.000	4.000.000	4.104.557	1,68%
TNLBC9INKV10	EMP NAT 2024 T3 CC TV	40.000	4.000.000	4.174.145	1,71%
TN45VKDAPM79	EMP NAT 2024 T4 CB TV	20.000	2.000.000	2.049.485	0,84%
BTA			23.138.952	24.618.974	10,09%
TN0008000622	BTA 03-2026	2.000	1.830.400	1.988.814	0,81%
TN0008000606	BTA-04-2028	9.000	8.678.800	9.380.635	3,84%
TN0008000580	BTA-10-2026	13.000	12.629.752	13.249.498	5,43%
Titres des Organismes de Placement Collectif			12.132.874	12.150.478	4,98%
OPCVM			12.132.874	12.150.478	4,98%
TN0002400604	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	112.972	12.132.874	12.150.478	4,98%
TOTAL			118.070.576	122.844.294	50,33%
Pourcentage par rapport à l'Actif					50,18%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à 116.080.450 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>	91.682.674	92.876.074	38,05%
TNQUK6Q4T303	Certificat de dépôt AB au 15/04/2025 à 9,04% 50 jours	5.940.481	5.983.184	2,45%
TNXQVENEJOJA5	Certificat de dépôt BNA au 05/05/2025 à 8,99% 40 jours	6.944.615	6.952.853	2,85%
TNP9X6K3XEW2	Certificat de dépôt BT au 06/05/2025 à 8,99% 50 jours	4.950.671	4.965.342	2,03%
TNZRDEU34EW4	Certificat de dépôt BT au 01/04/2025 à 9,49% 40 jours	2.974.957	3.000.000	1,23%
TNIRBETSI9Q1	Certificat de dépôt BTE au 17/07/2025 à 10,47% 360 jours	9.241.785	9.758.560	4,00%
TN8UBFSIWZG3	Certificat de dépôt BTK au 01/07/2025 à 9,74% 140 jours	2.427.009	2.451.942	1,00%
TNBQN5BR7VF4	Certificat de dépôt BTK au 05/04/2025 à 9,74% 30 jours	2.980.677	2.997.405	1,23%
TNXB63ICFMK4	Certificat de dépôt BTK au 14/05/2025 à 9,74% 110 jours	4.884.396	4.954.000	2,03%
TN1P09RYAJZ3	Certificat de dépôt BTK au 21/04/2025 à 9,74% 90 jours	2.942.949	2.987.083	1,22%
TNGP81T96HW8	Certificat de dépôt BTK au 21/05/2025 à 9,74% 120 jours	5.849.061	5.935.933	2,43%
TNP6HUO34SE0	Certificat de dépôt BTK au 24/06/2025 à 9,74% 140 jours	4.368.617	4.420.002	1,81%
TNBZJ1P4G853	Certificat de dépôt BTK Leasing au 03/04/2025 à 9,49% 20 jours	4.979.022	4.997.892	2,05%
TNCK04R3ZIG5	Certificat de dépôt BTK Leasing au 10/04/2025 à 9,74% 20 jours	2.987.083	2.994.170	1,23%
TNDYD4OKVJW8	Certificat de dépôt BTK Leasing au 22/01/2026 à 9,6% 300 jours	9.407.407	9.414.731	3,86%
TNFM95V44RR2	Certificat de dépôt BTL au 07/01/2026 à 9,99% 350 jours	7.433.428	7.537.044	3,09%
TNSZ6BFQ6GH9	Certificat de dépôt BTL au 15/01/2026 à 9,99% 350 jours	6.504.250	6.584.237	2,70%
TNMIXJWBT9S2	Certificat de dépôt BTL au 20/05/2025 à 9,74% 120 jours	4.874.217	4.947.665	2,03%
TN3CASA5K1R0	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 16/04/2025 à 8,99% 20 jours	1.992.049	1.994.029	0,82%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	23.000.361	23.204.377	9,51%
	Pension livrée BH au 22/01/2026 à 7,99% pour 300 jours	10.000.001	10.008.331	4,10%
	Pension livrée BH au 11/07/2025 à 8,74% pour 170 jours	4.999.940	5.081.693	2,08%
	Pension livrée BNA au 15/05/2025 à 8,75% pour 120 jours	1.499.777	1.527.188	0,63%
	Pension livrée BTE au 09/01/2026 à 8,99% pour 340 jours	2.500.643	2.533.888	1,04%
	Pension livrée BTL au 04/08/2025 à 8,99% pour 180 jours	4.000.000	4.053.276	1,66%
	TOTAL	114.683.036	116.080.450	47,56%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			47,42%

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 3.500.000 dinars contre 208 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Certificats de dépôt échus à encaisser	3.500.00	-	-
Retenue à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	-	208	-
Total	3.500.000	208	-

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 702.086 dinars contre 484.755 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Gestionnaire	215.486	142.868	186.162
Dépositaire	100.412	72.167	46.540
Distributeurs	386.188	269.719	186.162
Total	702.086	484.755	418.864

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 32.869 dinars contre 20.039 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Redevance CMF	20.254	12.145	15.544
Charges à payer	12.616	7.894	17.904
Total	32.869	20.039	33.448

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2025 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2024

Montant	173.785.078
Nombre de titres	1.296.934
Nombre d'actionnaires	932

Souscriptions réalisées

Montant	66.566.958
Nombre de titres émis	496.780
Nombre d'actionnaires nouveaux	85

Rachats effectués

Montant	(14.719.153)
Nombre de titres rachetés	(109.847)
Nombre d'actionnaires sortants	(43)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37.453
Régularisation des sommes non distribuables	2.345

Capital au 31-03-2025

Montant	225.672.680
Nombre de titres	1.683.867
Nombre d'actionnaires	974

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1.946.355 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, contre 1.695.325 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	649.813	498.154	2.336.851
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)			
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>	1.296.542	1.197.172	4.917.197
Revenus des Titres OPCVM			
- Dividendes	-	-	56.945
Total	1.946.355	1.695.325	7.310.993

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 1.437.560 dinars, contre 399.657 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts des dépôts	24.363	15.474	61.542
Intérêts des certificats de dépôt	1.413.197	384.184	2.354.948
Total	1.437.560	399.657	2.416.490

NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts au titre des opérations de mise en pensions livrées	504.696	476.640	2.207.853
Total	504.696	476.640	2.207.853

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 484.845 dinars, contre 321.453 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Rémunération du gestionnaire	215.487	142.868	649.490
Rémunération du dépositaire	53.872	35.717	162.372
Rémunération des distributeurs	215.487	142.868	649.490
Total	484.845	321.453	1.461.352

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 66.358 dinars, contre 48.623 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Redevance CMF	53.872	35.717	162.372
Taxes	7.111	7.068	28.428
Frais bancaires	28	30	121
Frais de publications	1.526	1.546	6.217
Honoraires commissaire aux comptes	1.849	1.776	7.142
Jetons de Présence	1.973	2.486	10 000
Total	66.358	48.623	214.280

NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UNION CAPITAL" ex "COFIB CAPITAL" ayant absorbé "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, ils perçoivent une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.